

9^e Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions

Du 2 au 4 septembre 2019

Objet : Universalisation

Date : Lundi 2 septembre 2019, 10 h à 13 h

Lieu : Palais des Nations

Déclaration du Canada sur l'universalisation

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Au nom de la délégation canadienne, je souhaite remercier le Sri Lanka quant à la manière dont il a préparé les travaux de cette neuvième Assemblée des États parties et pour ses efforts de soutien à la Convention cette année.

Monsieur le Président,

Nous tenons à féliciter la Gambie et les Philippines qui ont adhéré à la Convention durant la dernière année.

Malheureusement, seulement 12 États des 27 touchés par les restes d'armes à sous-munitions sont des États parties à la Convention, et nous savons que de nombreux autres États, y compris des utilisateurs et des producteurs importants d'armes à sous-munitions, ne sont pas encore parties à la Convention. Nous exhortons tous les États à adhérer à la Convention, à cesser d'utiliser ces armes et à procéder à la destruction de leurs stocks. Nous souhaitons également souligner que les États non-parties à la Convention ont déjà l'obligation juridique de s'abstenir de toute attaque aveugle et disproportionnée, et ce, quelle que soit l'arme utilisée, y compris bien sûr les armes à sous-munitions.

Le Canada condamne l'utilisation d'armes à sous-munitions en Syrie. Alors que le conflit dans ce pays se poursuit, les conséquences aveugles et la souffrance humaine causées par l'utilisation d'armes à sous-munitions y sont

manifestes. Le Canada se rallie aux autres États parties qui soulignent la nécessité de l'universalisation de la Convention pour mettre fin à cette souffrance inutile une fois pour toutes.

Monsieur le Président,

L'engagement du Canada à l'égard de l'universalisation nous impose la responsabilité d'œuvrer en vue de l'universalisation intégrale de la Convention. Pour ce faire, nous devons nous assurer que l'ensemble des règles de la Convention soient respectées, y compris les règles financières. Le Canada regrette profondément les problèmes financiers en cours qui frappent non seulement la Convention sur les armes à sous-munitions, mais également d'autres instruments juridiques internationaux, comme la Convention sur certaines armes classiques et la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Nous sommes consternés de voir qu'en raison de ces problèmes financiers un élément fondamental du multilatéralisme, le multilinguisme, a été limité à cette réunion afin de réduire les coûts. Le multilinguisme permet la communication dans le respect de la diversité culturelle et linguistique des États parties. En outre, le multilinguisme assure non seulement une meilleure participation de l'ensemble des délégués, mais également de meilleurs résultats en raison de la mobilisation plus diversifiée dans le processus décisionnel.

Nous exhortons l'ensemble des États parties à respecter leurs obligations financières envers la Convention afin d'éviter que ces circonstances néfastes pour notre travail ne se reproduisent à l'avenir.

Monsieur le Président,

L'universalisation de cette Convention demeure la seule manière de mettre fin à toute utilisation d'armes à sous-munitions. Aussi, dans la poursuite de ce but il est essentiel de traiter des conséquences humanitaires de l'utilisation de ce type d'armes. Soyez assurés que le Canada demeure résolu à apporter sa contribution pour atteindre cet objectif primordial.

Je vous remercie Monsieur le Président.